

AGRESSION : LES PERSONNELS A BOUT DE FORCE !!

Le 27 Octobre 2026

Hier, un surveillant du CP de VLM a une fois de plus, été **confronté à la violence en détention**. À l'issue de la distribution du repas, le surveillant du premier étage du bâtiment A s'est rendu à la cellule 135 afin de remettre à un détenu un sac oublié lors d'un changement de cellule.

À l'ouverture de la porte, il a constaté que le détenu était **en possession d'un téléphone portable**. Invité à lui remettre cet objet illicite, ce dernier **a refusé d'obtempérer, a poussé l'agent à plusieurs reprises et a tenté de lui faire une clé de bras** pour récupérer le téléphone.

L'alarme n'a pas fonctionné, privant l'agent d'un moyen essentiel pour donner l'alerte et obtenir rapidement des renforts.

Après de longues minutes, les renforts sur place ont maîtrisé le détenu, qui a été placé au quartier disciplinaire.

Le bâtiment A, c'est actuellement 338 détenus pris en charge régulièrement par seulement 3 personnels pour 4 étages.

Ces agents doivent entre autres assurer les mouvements individuels et collectifs, les contrôles de sécurité, la mise en place et la remontée des promenades, ainsi que leur surveillance, les changements de cellules, les problèmes de cohabitation sans PIC au bâtiment A, pourtant garant de leur sécurité.

Voilà la triste réalité du terrain !

Avec un taux d'occupation dépassant les **190 %**, les personnels travaillent sous une **pression permanente**, avec l'épée des agressions au-dessus de la tête. La surpopulation carcérale et le manque d'effectifs fragilisent quotidiennement le rapport de force en détention.

L'UFAP UNSa justice du CP de VLM dénonce ces conditions de travail inacceptables. Les personnels ne peuvent pas continuer à compenser les carences de l'administration au prix de leur sécurité physique et psychologique.

L'UFAP UNSa justice du CP de VLM exige des sanctions disciplinaires et judiciaires fermes à l'encontre de l'auteur des faits et la vérification immédiate des dispositifs d'alarme, l'identification des causes du dysfonctionnement et la remise en état de tout équipement défaillant sans délai.

L'UFAP UNSa justice du CP de VLM dénonce fermement cette agression et apporte tout son soutien à Yannis.

*Les agents ne doivent pas avoir à choisir entre faire respecter les règles et préserver leur intégrité physique.
L'administration ne peut plus se contenter de compter les incidents. Elle doit agir avec responsabilité pour protéger ses personnels et leur garantir des conditions de travail sécurisées.*

ÊTRE EN PREMIÈRE LIGNE NE SIGNIFIE PAS ACCEPTER D'ÊTRE ABANDONNÉ !

A.L Secrétaire local adjoint
UFAP UNSa justice du CP de VLM

